

Motion pour la création d'un règlement et d'une charte pour la sélection des commerçants de notre Marché hebdomadaire

Gland, Conseil Communal du 9 décembre 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 24 juin 2021 j'ai interpellé la Municipalité afin d'éclaircir certains points sur le fonctionnement de notre marché. Lors de mon interpellation, une série de question avait été posée. La réponse de la Municipalité n'a répondu à quasi aucune question et n'a proposé aucune alternative pour remédier aux points soulevés.

Après plusieurs mois de demandes de renseignement/participation auprès de divers marchés de notre région, j'ai pu constater l'importance des divers documents (charte, règlement d'installation, règlement responsabilité, etc..) mis en place par les organisateurs et validés par les instances.

Après un entretien avec le président de l'AEGR, il ressort que l'initiative proposée par notre groupe d'avoir 1 à 3 stands dédiés uniquement à toutes les entreprises de notre Ville irait totalement dans la direction d'une valorisation de nos commerces locaux et artisanaux et serait un atout primordial pour le développement et la connaissance de ces derniers.

En vue de l'important développement depuis la création de notre marché, aujourd'hui il est temps que notre Ville puisse se doter d'une charte/Règlement de sélection qui clarifie sans ambiguïté les sélections des commerçants présents. Ceci nous permettra de valoriser notre prestigieux marché et d'être digne d'une vraie Ville.

De ce fait, Mesdames et Messieurs les conseillers, le groupe PS-Vert-e-s vous demande de soutenir cette motion et demande à notre Municipalité de mettre en place dans les meilleurs délais les éléments suivants :

- Création d'une charte de sélection
- Création d'un règlement d'application
- Création d'un règlement d'installation

Le groupe PS-Vert-e-s demande également à la Municipalité, la constitution d'une commission mixte (responsable du marché, conseillers communaux, municipaux, commerçants et/ou délégués des associations de commerçants) qui aura pour mission de transmettre, proposer et traiter toutes les questions concernant le développement et l'évolution de notre marché de Gland.

Conscients que nous sommes proches des fêtes de fin d'année, le groupe PS-Vert-e-s souhaite que ce dossier et ses nouvelles directives puissent être mis en place pour le début de la nouvelle saison d'été 2022.

Dans l'attente de l'élaboration des divers règlements demandés, nous demandons la mise en place d'un tournus pour nos commerces dans les meilleurs délais.

En remerciant d'ores et déjà la Municipalité pour tout l'enthousiasme qu'elle apportera à la création de ce dossier.

José Caiano Pour le groupe PS-VERTS-E-S